

L'INVESTISSEMENT
FORMATION
AU CŒUR
DE NOTRE ACTION



AGEFOS PME, LA FORCE D'UN ANCRAGE TERRITORIAL

Créée et gérée par les partenaires sociaux (CGPME, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), AGEFOS PME est le premier gestionnaire privé des fonds de la formation professionnelle, à la fois **interprofessionnel** et **interbranches**. AGEFOS PME bénéficie d'un agrément des pouvoirs publics en tant qu'**Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)** pour collecter les fonds de la formation professionnelle des entreprises, et notamment des TPE et PME, gérer et financer les actions de formation et les contrats de professionnalisation.

Les missions d'AGEFOS PME : **simplifier** la formation et l'emploi, **informer** et **conseiller** les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs de formation et d'embauche dont ils peuvent bénéficier, **mutualiser** les moyens disponibles et **mobiliser** les ressources pour cofinancer leur investissement formation. Et ce, partout en France, grâce à des délégations territoriales ancrées au cœur de chaque bassin d'emploi.

LES POINTS CLÉS DE 2014

LE PARTENAIRE EMPLOI-FORMATION



41 années d'innovation au service des entreprises.



1 gouvernance paritaire à tous les niveaux de décision.



1200 salariés implantés au cœur du territoire.

UN SOUTIEN QUOTIDIEN EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES QUALIFICATIONS



733 111 stagiaires formés dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation, du tutorat ou du DIF prioritaire.

Une mobilisation exceptionnelle pour l'emploi des jeunes

41 123 contrats de professionnalisation.
2610 jeunes en emploi d'avenir formés.



1^{er} gestionnaire privé des fonds de la formation professionnelle

952 M€ collectés pour 354 000 entreprises.
1 060 M€ d'investissement formation.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI



26 583 demandeurs d'emploi accompagnés dans le cadre d'un dispositif d'aide au retour à l'emploi.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

De nombreuses actions et partenariats en faveur de projets pour l'acquisition des compétences clés, pour l'emploi des personnes en situation de handicap, pour l'égalité professionnelle...

L'investissement formation pour ambition

P

Pour AGEFOS PME, 1^{er} collecteur de France et OPCA interprofessionnel et interbranches partenaire de 354 000 entreprises et couvrant 6 millions de salariés, notre responsabilité est majeure dans la mise en place du nouveau système de la formation professionnelle au plan national. À ce titre 2014 et 2015 ont été deux années de très forte mobilisation du réseau AGEFOS PME afin que tout soit mis en œuvre pour que les branches professionnelles et les entreprises adhérentes, les salariés tout comme nos partenaires du secteur de l'offre de formation, s'approprient les nouveaux dispositifs et fassent progressivement évoluer leurs pratiques.

Le renforcement des obligations sociales de l'entreprise en matière de formation professionnelle, l'appropriation et l'usage du Compte personnel de formation par les salariés, la disparition de la mutualisation au sein des OPCA au titre du plan de formation, la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 du référencement des organismes de formation par les OPCA, sont autant de modifications profondes vis-à-vis desquelles AGEFOS PME a un rôle essentiel à jouer.

Notre priorité s'est portée sur l'information des différentes parties prenantes : sur les 18 derniers mois, ce sont près de 18 000 personnes que nous avons réunies et rencontrées sur les territoires pour décrypter la réforme et enclencher les bons réflexes.

Notre ambition, maintenir le niveau de l'investissement formation actuel des entreprises adhérentes d'ici fin 2017, et pour cela, mettre en place au 1^{er} janvier 2016 une mutualisation de services et de financements.

Pour servir cette ambition, nous poursuivons trois orientations stratégiques, validées par le Conseil d'administration national en juillet dernier :

- Soutenir le départ en formation des salariés des PME, grâce à une politique de mutualisation facultative ou conventionnelle ;
- Faciliter par une Offre de Services dédiée, la mise en œuvre des pratiques RH attendues par la réforme de la formation professionnelle ;

- Renforcer l'impact des politiques d'intérêt général conduites par l'OPCA, en matière de qualification et d'emploi.

En s'appuyant sur son réseau de délégués paritaires territoriaux, le Conseil d'administration national d'AGEFOS PME a décidé qu'une représentation paritaire unique serait constituée dans chaque nouvelle région au 1^{er} janvier 2016 afin de poursuivre les collaborations institutionnelles et les projets en cours, et concourir aux politiques régionales de formation 2016-2017.

Nous demeurons plus que jamais impliqués auprès de nos adhérents et de nos partenaires pour transformer le pari de la réforme de la formation professionnelle et atteindre notre objectif de maintien de l'investissement formation au plan national plus que jamais nécessaire pour la compétitivité des entreprises et la continuité des parcours professionnels de leurs salariés.



PHILIPPE ROSAY
PRÉSIDENT NATIONAL



CHRISTINE LODEWYCKX
VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE

Des adhérents qui font confiance à AGEFOS PME

À CHAQUE ENTREPRISE, SA SOLUTION. AUJOURD'HUI, AGEFOS PME ASSURE UNE OFFRE DE SERVICES SUR-MESURE AUX 354 000 ENTREPRISES ADHÉRENTES, QUELLES QUE SOIENT LEUR TAILLE ET LEUR ACTIVITÉ. AU TOTAL, 6 325 000 SALARIÉS, ISSUS DU CHAMP DE L'INTERPROFESSION ET DES 50 BRANCHES ET SECTEURS PROFESSIONNELS ADHÉRENTS, BÉNÉFICIENT DES SERVICES D'AGEFOS PME.

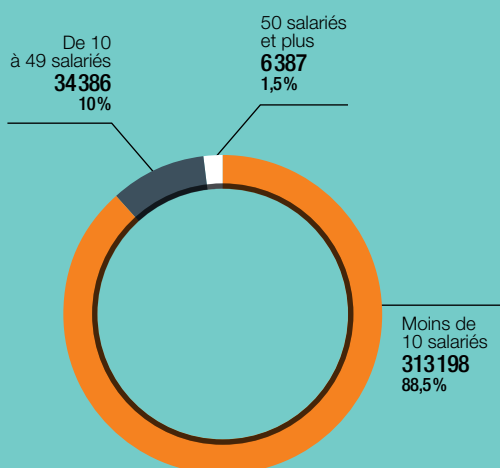
354 000
ENTREPRISES
ADHÉRENTES

88 %
DES ENTREPRISES
SONT DES TPE

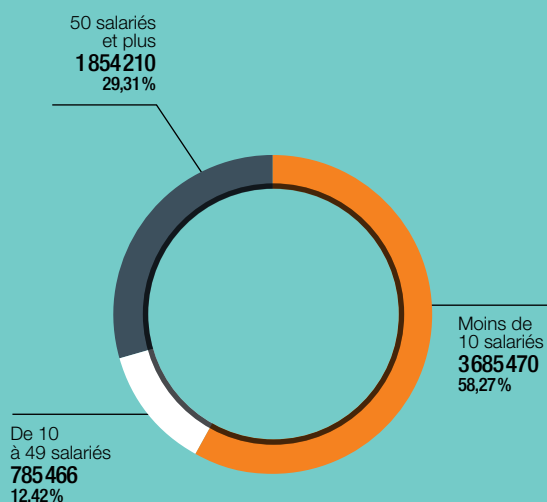
76 %
DES ENTREPRISES
RELÈVENT D'UNE BRANCHE
PROFESSIONNELLE
ADHÉRENTE

24 %
RELÈVENT DE
L'INTERPROFESSION

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



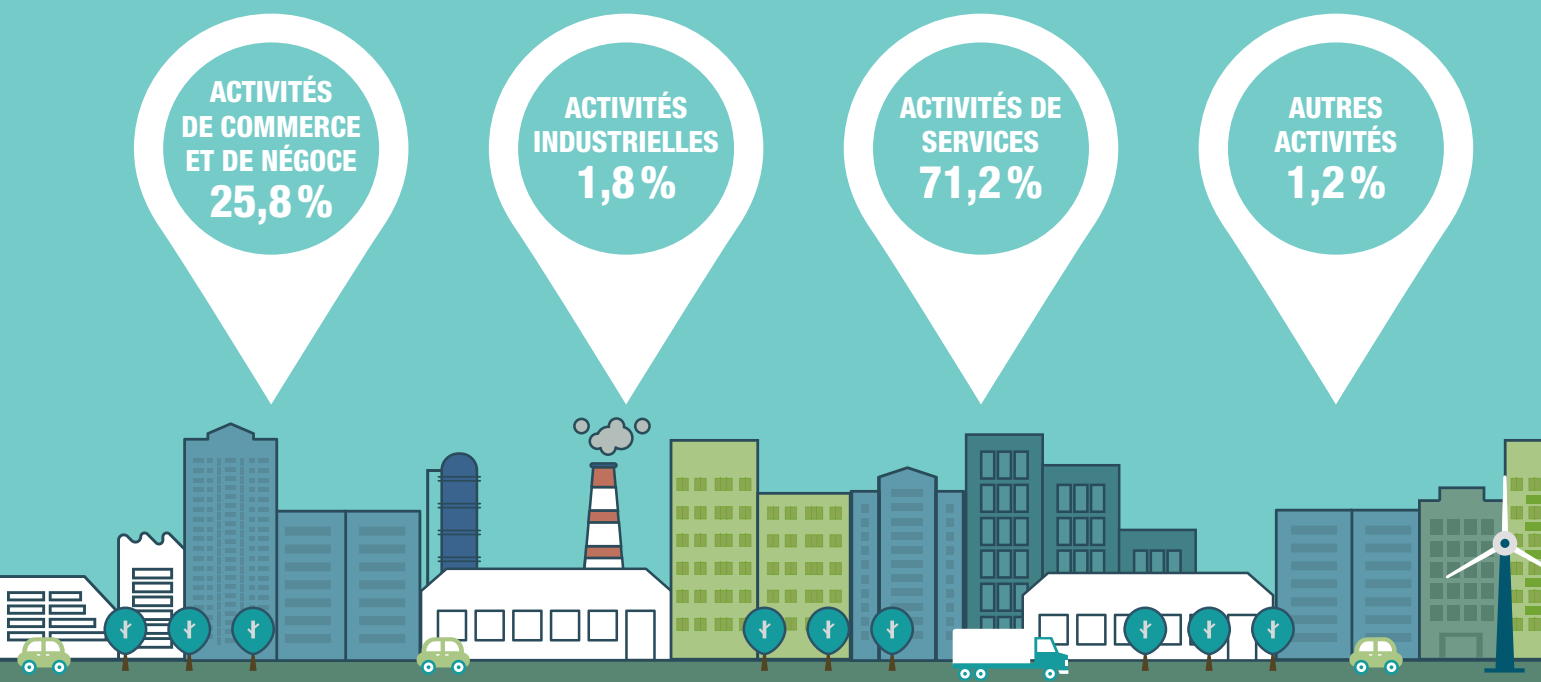
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Partenaire privilégiée des TPE et PME, AGEFOS PME développe aussi une Offre de Services pour les grands groupes et les grandes entreprises.

50 BRANCHES ADHÉRENTES

LES BRANCHES ET SECTEURS PROFESSIONNELS QUI ONT CHOISI AGEFOS PME POUR RELAYER LEUR POLITIQUE EMPLOI-FORMATION.



Boucherie, boucherie-charcuterie et traiteurs • Commerce, location et réparation de matériels agricoles • Commerce de détail de la chaussure • Commerce de détail de l'habillement • Commerce de détail de la librairie • Commerce de détail de papeterie, fournitures de bureau, bureautique et informatique • Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie, produits laitiers et cavistes • Commerce des articles de sport et d'équipement de loisirs • Commerces et services de l'audiovisuel • Magasins prestataires de cuisine • Négoce et industrie des produits du sol • Négoce et distribution de combustibles • Négoce de l'ameublement • Répartition pharmaceutique

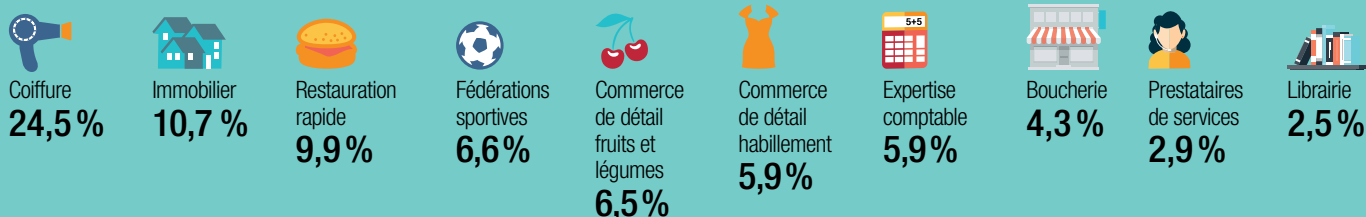
Assainissement et maintenance industrielle • Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et négoce en pierres et perles • Industries électriques et gazières • Imprimerie et industries graphiques • Mareyage et salaison • Miroiterie • Navigation de plaisance • Routage et publicité directe • Sérigraphie • Reliure, brochure, dorure • Union des métiers du verre

Assistants maternels • Caisse d'épargne • Coiffure • Courtage d'assurances • Diagnostic technique immobilier • Entreprises privées de services à la personne • Experts-comptables et commissaires aux comptes • Froids et connexes • Gardiens, concierges et employés d'immeuble • Hôtellerie de plein air • Immobilier • Organismes de tourisme • Ports de plaisance • Prestataires de services du secteur tertiaire • Promotion immobilière • Remontées mécaniques • Restauration rapide • Salariés du particulier employeur • Sociétés d'expertise et d'évaluation • Sport • Thermalisme

- Chasse
- Cultures marines
- Pêches maritimes

10 BRANCHES ET SECTEURS PROFESSIONNELS*

CONCENTRENT 56 % DES ENTREPRISES BRANCHÉES, SOIT 47 % DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES.



*hors Gardiens, concierges et employés d'immeubles et particuliers employeurs.

Proximité, un engagement quotidien aux côtés des entreprises

BIEN ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ADHÉRENTES SE JOUE DANS LA PROXIMITÉ. À CHAQUE ENJEU D'INVESTISSEMENT FORMATION CORRESPOND UNE SOLUTION AGEFOS PME, ADAPTÉE, LOCALE, SPÉCIFIQUE. GESTION PARITAIRE DYNAMIQUE, MAILLAGE TERRITORIAL ET PARFAITE CONNAISSANCE DES TPE ET DES PME SONT LES MEILLEURS ATOUTS DU RÉSEAU AGEFOS PME POUR RÉPONDRE AUX GRANDS DÉFIS EMPLOI-FORMATION.

Dans chaque bassin d'emploi, les équipes d'AGEFOS PME nouent des relations de proximité avec les entreprises et les salariés. À la clé des 62 000 visites réalisées par les Conseillers en formation AGEFOS PME en 2014, une écoute plus attentive, pour une action plus efficace.

UNE GOUVERNANCE PARITAIRE ENGAGÉE

La gouvernance nationale est assurée par un Conseil d'administration, composé de dix représentants de la CGPME et de dix représentants désignés par les organisations syndicales de salariés. Au plan régional, les Conseils d'administration territoriaux ont la responsabilité de décliner les stratégies



LE PLAN DE FORMATION

	Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus
Engagements de formation en K€	128 984	173 869	280 683
Nombre d'actions	135 903	111 670	149 785
Nombre de bénéficiaires	171 626	175 308	303 715



LE PLAN DE FORMATION

583,5 M€ engagés
650 649 salariés formés
397 358 actions engagées

COÛT MOYEN D'UNE FORMATION

Moins de 10 salariés	949 €
De 10 à 49 salariés	1 557 €
50 salariés et plus	1 874 €



LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

20 828 actions

nationales et de définir la politique régionale de formation.

DES SERVICES 100 % ENTREPRISE

Depuis plus de 40 ans, AGEFOS PME accompagne chaque jour les entreprises dans toutes les dimensions de leur projet formation. Ses conseillers en formation adaptent une Offre de Services pragmatique, interprofessionnelle, interbranches, spécifique aux TPE, aux PME, ou aux grandes entreprises, en fonction des besoins de chacun et selon le développement de chaque entreprise. La Gamme de services « Solutions », « Évolution » et « Anticipation », qui propose toute une palette de services, a connu un véritable essor en 2014.



LE DIF PRIORITAIRE

53 301 bénéficiaires
20,8 M€ engagés

– 29,6 h : durée moyenne
– 482 € : coût moyen



AGEFOS PME a créé des Guides pratiques pour accompagner les entreprises dans la gestion des ressources humaines : entretien professionnel, validation des acquis de l'expérience, obligations liées à la consultation du CE...

D'une information fiable et actualisée à un véritable accompagnement, tout y est proposé pour anticiper les mutations économiques de l'entreprise. Pour une plus grande simplicité d'usage, les entreprises adhérentes ont aussi désormais la possibilité de recourir à eServices, portail qui permet aux TPE de déclarer et verser en ligne leur contribution formation, et aux PME de bénéficier d'un service dématérialisé d'aide au calcul de leur contribution formation. Enfin, pour accompagner les grands changements liés à la parution de la loi sur la réforme de la formation professionnelle, près de 600 réunions d'information ont été organisées en 2014 auprès des entreprises, des salariés et des organismes de formation, qui ont ainsi été sensibilisés aux évolutions attendues, en particulier pour la mise en œuvre de l'entretien professionnel.

UNE MUTUALISATION DE SERVICES ET DE FINANCEMENTS

Sans se substituer à l'employeur, AGEFOS PME facilite l'émergence des besoins de formation et oriente la pratique RH du dirigeant en menant de front une politique volontariste d'information, accompagnement de proximité et soutien financier. Les politiques de formation visent à améliorer le fonctionnement de l'entreprise pour l'avenir, via la mise en place de pratiques comme la gestion des compétences, la gestion des âges ou l'égalité professionnelle. Elles concernent également des actions « inclusives », comme des actions prioritaires de soutien à certains salariés en fragilité dans leur emploi (lutte contre l'illettrisme, etc.). Dans chacune de ces situations, AGEFOS PME mobilise une ingénierie formation appropriée, dans le cadre d'une Offre de Services harmonisée au plan national.

Proximité, un engagement quotidien aux côtés des entreprises

Des financements externes complètent les dispositifs. En 2013 et 2014, AGEFOS PME a ainsi mobilisé 7,2 M€ auprès du FPSPP, en faveur d'actions de formation relatives à la lutte contre l'illettrisme et au socle de connaissances et de compétences. Le FPSPP s'est également engagé à hauteur de 14 M€ pour soutenir des actions de formation et d'ingénierie répondant aux évolutions structurelles des secteurs du Commerce de proximité, de l'Offre de formation, du Tourisme, et pour gérer de façon transversale les problématiques rencontrées par les entreprises en matière de transition numérique. Plus globalement, AGEFOS PME est partenaire des différents financeurs publics (DGEFP et services déconcentrés de l'État, Conseils régionaux, collectivités locales, etc.) et propose ainsi à ses adhérents une expertise d'ingénierie financière. L'association de plusieurs subventions diminue ainsi les coûts de formation et optimise les fonds de la formation professionnelle pour un taux d'accès à la formation amélioré. En 2014, près de 34 M€ ont ainsi été mobilisés au bénéfice du développement des compétences des salariés de TPE-PME.

TPE : ENCOURAGER L'ACCÈS À LA FORMATION

Le Conseil d'administration national poursuit une stratégie visant à palier la faiblesse des moyens disponibles

dédiés à la formation des salariés des TPE et à réduire les freins liés à l'accès à l'offre de formation au plan territorial. Une analyse préalable de besoins et une instruction sous la responsabilité des instances paritaires

de l'OPCA est un élément clé de ce dispositif, qui organise et rend lisible une offre de formation dite « collective », sélectionnée et conventionnée par l'OPCA en faveur des TPE.



DES ACTIONS ET DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

AGEFOS PME s'est saisie du sujet du CPF très en amont, au travers de différentes actions :

- aide aux branches professionnelles dans l'élaboration de listes de formations éligibles au CPF afin de rendre accessibles des certifications métiers jugées pertinentes par le secteur ;
- mise à disposition d'outils d'information sur le solde du DIF ;
- accompagnement des entreprises dans l'identification des certifications ou blocs de compétences éligibles au CPF répondant à leurs besoins ;
- engagement sur le financement du CPF dès 2015, même si la contribution n'interviendra qu'en 2016 ;
- lancement de la plate-forme téléphonique Allo CPF début 2015 pour renseigner et orienter les bénéficiaires du CPF.



Nous avons également conçu des outils RH adaptés, pour répondre aux nouvelles obligations sociales et continuer à soutenir l'investissement formation : guide de l'entretien professionnel, formation à l'entretien professionnel, services d'accompagnement RH, guide de l'encadrement de proximité...

Branches professionnelles : préparer l'avenir

IDENTIFIER LES BESOINS EN COMPÉTENCES, ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MÉTIERS ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES D'UN SECTEUR SONT AUTANT DE FACTEURS POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR. UNE INTENSE ACTIVITÉ POUR 2014, AU BÉNÉFICE DES BRANCHES QUI FONT CONFIANCE À AGEFOS PME.

AGEFOS PME met en place une Section paritaire professionnelle (SPP) pour chaque branche, garante du respect de son identité et de ses spécificités. Au plan national, une équipe d'experts de l'OPCA accompagne, conseille et informe la SPP, dans le cadre d'une Offre de Services sur-mesure : conseiller dédié, organisation spécifique de la collecte et de la gestion des fonds de la formation, services experts tels que communication, appui juridique, cofinancements externes, études & projets. 150 réunions de SPP se sont tenues en 2014. Au plan régional, chaque AGEFOS PME est en relation directe avec les entreprises implantées sur son territoire. Chaque branche professionnelle bénéficie ainsi d'un lien privilégié avec les collectivités territoriales, locales ou les services déconcentrés de l'État, lorsqu'elle le souhaite. En articulant les politiques nationales de branches avec les politiques territoriales, AGEFOS PME répond au mieux aux attentes des entreprises et de leurs salariés. Les branches professionnelles adhérentes à AGEFOS PME ont ainsi accès à de nombreux co-financements externes régionaux, nationaux et européens mobilisés en faveur de la

sécurisation des parcours professionnels et de l'anticipation des mutations économiques. Depuis 2004, AGEFOS PME a développé une activité d'observation pour anticiper les évolutions sectorielles de 43 branches et secteurs professionnels. Ses experts et statisticiens assurent plusieurs missions : analyse prospective des métiers et qualifications, déploiement de certifications de branches, réalisation d'enquêtes et d'études et définition de plan d'actions sur-mesure. L'Observatoire produit également des études nationales d'envergure, comme celle de 2014 sur le devenir des personnes en contrat de professionnalisation, menée avec le concours du FPSPP. Tout au long de l'année 2014, AGEFOS PME a mené un grand nombre d'actions auprès des représentants des branches professionnelles pour mettre en œuvre la réforme de la formation professionnelle. Outre une présentation de la loi et de ses enjeux à chaque SPP, 4 conférences-débats ont été organisées en 2014 pour plus de 360 représentants de branches. AGEFOS PME a également accompagné une grande partie des

269 655

entreprises adhérentes relèvent d'une branche professionnelle adhérente à AGEFOS PME, soit 76 % des entreprises.

78 %

des salariés couverts relèvent d'une branche professionnelle, soit 4 949 321 salariés.

branches adhérentes dans l'élaboration de listes de formations éligibles au Compte personnel de formation (CPF) créé par la loi du 5 mars 2014. La mobilisation en faveur de la réforme se poursuit en 2015. Conséquence de la réforme, une ingénierie a été conçue par AGEFOS PME pour aider entreprises et salariés à s'approprier les nouveaux dispositifs tels que l'entretien professionnel, le CPF, etc. L'ensemble de ces outils est mis à disposition des branches professionnelles et parfaitement déclinable auprès de leurs ressortissants. AGEFOS PME propose également aux branches professionnelles adhérentes d'ambitieux projets interbranches dans le maritime, le commerce de proximité, le tourisme et les services à la personne, allant de la réalisation d'études à la création de certifications.

L'innovation au service de la compétitivité et de l'emploi

FACE À UNE ÉCONOMIE EN FORTE MUTATION ET À UN MARCHÉ DE L'EMPLOI EN DIFFICULTÉ, AGEFOS PME DOIT PLUS QUE JAMAIS SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ADHÉRENTES ET LES AIDER À AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ DE LEURS SALARIÉS. POUR CELA, AGEFOS PME ÉLABORE DES SOLUTIONS SIMPLES, OPÉRATIONNELLES ET INNOVANTES EN MATIÈRE DE FORMATION ET D'EMPLOI ET MOBILISE DES PARTENAIRES CLÉS POUR DÉMULTIPLIER LES MOYENS.

COMPÉTENCES

MÉTIERS

FAVORISER LA DIVERSITÉ AU SEIN DE L'ENTREPRISE

La diversité des ressources humaines est de plus en plus considérée comme un atout pour la performance économique de l'entreprise. AGEFOS PME accompagne ce mouvement par des actions concrètes :

- **Égalité Femmes-Hommes** : réalisation d'une application smartphone (Leadership pour Elles) pour soutenir les femmes dans leurs engagements professionnels (collaboration avec le Ministère des Droits des Femmes).
- **Handicap** : diagnostic conseil pour évaluer l'action d'AGEFOS PME en faveur de l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (soutien de l'Agefiph).
- **Gestion des âges** : appui-conseil aux entreprises dans le cadre de la mise en place du Contrat de génération visant le maintien dans l'emploi des seniors et le recrutement des jeunes en CDI (partenariat avec la DGEFP).

DÉCLIC

LE DÉCLIC POUR AGIR CONTRE L'ILLETTRISME

Depuis 2011, AGEFOS PME s'est engagée dans la lutte contre l'illettrisme. « DécliCC Compétences Clés » est un programme de maîtrise des compétences de base, qui contribue au développement des entreprises et à la sécurisation des parcours professionnels des salariés, avec 5 parcours de formation. Selon le Référentiel de l'ANLCl*, ces parcours correspondent aux enjeux de performance des entreprises (qualité, relation client, risques professionnels...). Des supports de présentation en font la promotion.

Avec le soutien du FPSPP, 3 246 salariés ont suivi le programme DécliCC en 2014. Découvrez l'animation de l'offre DécliCC avec le flash-code ci-dessous.



* Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

TRANSITION NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR MUTATION NUMÉRIQUE

AGEFOS PME, en partenariat avec la CCI France, a élaboré une offre de formation-type, destinée à accompagner les TPE et les PME dans leur appropriation des différents leviers de compétitivité offerts par le numérique (webmarketing, usages des médias sociaux...). Dans le cadre du projet MUTECO TRANSITION NUMÉRIQUE, cofinancé par le FPSPP, la formation répond aux besoins de chaque entreprise avec une modulation des parcours proposés.

AGEFOS PME propose un accompagnement en deux étapes :

- un diagnostic et une proposition ciblée d'axes d'amélioration ou d'optimisation de l'utilisation de l'outil numérique ;
- des formations adaptées aux besoins des entreprises et des salariés (création de site Internet, e-commerce, marketing digital, réseaux sociaux...);

Le réseau AGEFOS PME s'est mobilisé dans 12 régions françaises au profit de **3 681 bénéficiaires salariés en 2014-2015 pour un montant de 2 817 349,78 €**. Cette démarche complète la boîte à outils et les initiatives territoriales développées par AGEFOS PME en matière de transition numérique.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES ORGANISMES DE FORMATION

MUTÉCO ACT'OF

La loi du 5 mars 2014 touche de plein fouet les organismes de formation déjà confrontés à de profondes mutations économiques et technologiques. Ils se réinterrogent sur leurs missions et leurs modalités d'action pour s'adapter à ce nouveau contexte, contraignant mais également source d'opportunités de développement, notamment avec le numérique et la Formation ouverte à distance (FOAD).

Dans cette période de mutation intense, AGEFOS PME, qui gère la formation de plus de la moitié des organismes au plan national, se mobilise localement pour leur apporter une information constante et spécifique.

Avec le FPSPP et ses partenaires territoriaux, elle a monté le projet MUTECO ACT'OF, une offre de formation et de professionnalisation des fonctions transversales, de la stratégie à l'action commerciale, qui va jusqu'à l'accompagnement à une certification qualité.

AGEFOS PME, avec 18 AGEFOS PME territoriales mobilisées, souhaite former plus de 4 000 salariés en 2014-2015 pour un montant de 3,4 millions d'euros.

ACCOMPAGNEMENT

RH

PILOTER LES COMPÉTENCES DE L'ENTREPRISE

Navig RH, outil d'aide à la décision dédié à la gestion des ressources humaines, permet de réaliser un diagnostic sur le respect des obligations légales en matière sociale, de dresser un état des lieux de la fonction RH dans l'entreprise et de renseigner un tableau de bord avec des indicateurs sur la formation, la pénibilité ou encore la mixité.

Une application web permet de faire le point sur la situation de l'entreprise à partir de 80 indicateurs : effectifs, formation, rémunération, santé-sécurité, égalité...

L'outil permet également de simuler l'évolution des effectifs sur 3 ans en tenant compte des départs liés à une fin de contrat, de l'âge de la retraite ou du turn-over... et anticiper ainsi ses besoins en compétences.

Navig'RH a été élaboré à l'initiative coordonnée de 4 AGEFOS PME territoriales ; en 2015 et 2016 l'ensemble du réseau proposera cet outil à ses entreprises adhérentes.

Faciliter l'accès et le retour à l'emploi

PLUS QUE JAMAIS, L'EXPERTISE DU RÉSEAU AGEFOS PME, SON LIEN PERMANENT ET DIRECT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE DES TPE-PME AU PLUS PRÈS DES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES, ET SES PARTENARIATS AVEC LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS, FONT D'AGEFOS PME UN ACTEUR DÉCISIF DE L'EMPLOI.



LA POE INDIVIDUELLE

- 58 % des bénéficiaires sont des femmes
- 96 % sont des employés
- 52 % ont entre 25 et 44 ans
- 47 % visent un diplôme d'État

En 2014, les parcours de formation tournés vers l'emploi, adaptés aux besoins de recrutement des entreprises adhérentes d'AGEFOS PME, ont été suivis par près de 80 000 personnes.

L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

Le Conseil d'administration national soutient une stratégie volontariste historique en faveur du contrat de professionnalisation, qui répond aux besoins de recrutement des TPE-PME. Grâce au soutien du FPSPP au titre de la péréquation nationale, AGEFOS PME finance près de 25 % des contrats de professionnalisation

sur le territoire national, soit 41 123 contrats et ce qui mobilise 56,2 % des ressources totales de formation de l'OPCA. En 2014, les emplois d'avenir et le contrat de génération ont été promus par le réseau AGEFOS PME pour un total de 2 610 bénéficiaires pour les emplois d'avenir et 383 entreprises concernées par un appui-conseil « Contrat de génération ». Enfin, en 2014, la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE), qui répond à des besoins de recrutement



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

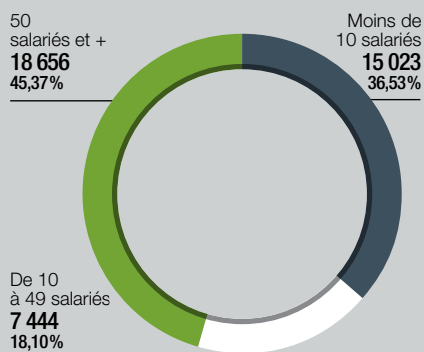
41 123 bénéficiaires
263,2 M€ engagés

- 89 % des contrats sont en CDD
- 6 401 € : coût moyen par bénéficiaire

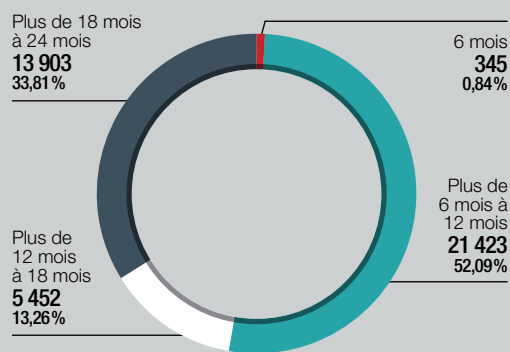
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR SEXE

2014	Nombre
Hommes	19 024
Femmes	22 099
Total	41 123

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE



DURÉE DES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION EN FONCTION DE LA NATURE DU CONTRAT





LA POE COLLECTIVE

- 59 % des bénéficiaires sont des femmes
- 92 % sont des employés
- 50 % ont moins de 25 ans
- 57 % visent un CQP



LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

- 54 % des bénéficiaires sont des femmes
- 73 % sont des employés
- 56 % ont entre 25 et 44 ans



LE DIF PORTABLE

- 58 % des bénéficiaires sont des femmes
- 87 % sont des employés
- 66 % ont entre 25 et 44 ans



UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, ET APRÈS ?

- 60 % des salariés en contrat de professionnalisation ont un emploi 6 mois après la fin de leur contrat.
- 18 % poursuivent dans une autre formation.
- 90 % des bénéficiaires sont satisfaits du dispositif
- 94 % recommanderaient ce dispositif d'alternance à un proche

Source : enquête du FPSPP menée en 2014 auprès de 12 336 bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, dont 2 123 par le biais d'AGEFOS PME.

à l'échelle de l'entreprise, du territoire ou du secteur professionnel, a bénéficié à 10 376 personnes.

LA POE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

D'après l'étude nationale réalisée par le cabinet ANMYOS pour AGEFOS PME, les POEI engagées en 2014 par AGEFOS PME débouchent sur un recrutement dans 78 % des cas, dont 81 % en CDI. Pour les POEC, 63 % des stagiaires sont en emploi trois mois après la fin de la formation (pour 28 % d'entre eux en CDI).

LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

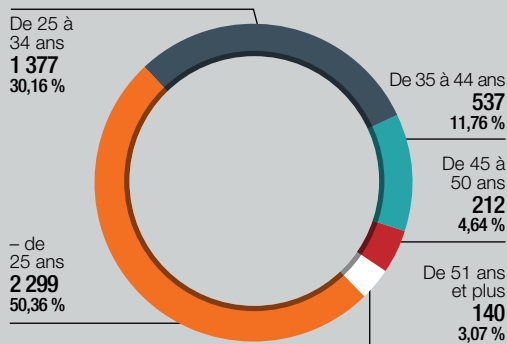
L'action d'AGEFOS PME en faveur des personnes licenciées pour motif économique s'est amplifiée depuis 2010. Cette politique est menée par les délégations régionales d'AGEFOS PME dans le cadre d'un partenariat ouvert avec les pouvoirs publics, sur des démarches de gestion anticipée des emplois et des compétences à l'échelon territorial.



LA POE COLLECTIVE

4 565 bénéficiaires
14 M€ engagés

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE



LA POE INDIVIDUELLE

5 811 bénéficiaires
6,2 M€ engagés



LE DIF PORTABLE

14 343 bénéficiaires
8,6 M€ engagés



LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

16 207 bénéficiaires
49,4 M€ engagés

En 2015, préparer la mise en place de la réforme et éviter la rupture de financements

À LA DEMANDE DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL, AGEFOS PME A DÉPLOYÉ EN 2015 L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS DICTÉES PAR LA LOI DU 5 MARS 2014. OBJECTIF : EN FACILITER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTREPRISES, LES SALARIÉS ET LES BRANCHES PROFESSIONNELLES.

ASSURER DE NOUVELLES MISSIONS

Le 6 janvier 2015, les cinq organisations syndicales de salariés représentatives et la CGPME signent un avenant qui actualise l'accord constitutif d'AGEFOS PME. Les nouvelles missions de l'OPCA sont désormais actées. AGEFOS PME peut notamment engager la procédure d'agrément en tant qu'OCTA afin de collecter et répartir la taxe d'apprentissage au 28 février 2016, à l'appui de son réseau de délégataires territoriaux et de partenariats nationaux conclus avec AGEFA PME, AGIRES et l'ORT.

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT FORMATION DES PME

Vingt branches professionnelles adhérentes ont conclu un accord sur la formation, dans la foulée de la loi du 5 mars 2014. Quinze d'entre elles ont prévu une contribution conventionnelle. En parallèle, le Conseil d'administration du 20 octobre 2015 a validé le régime de mutualisation spécifique et l'Offre de Services associée à la « Garantie Formation ». Ce dispositif innovant et ouvert à toutes

les entreprises s'adresse en particulier aux PME qui souhaitent être en conformité avec leurs nouvelles obligations sociales, en rapport aux états récapitulatifs des parcours professionnels de leurs salariés.

IMPULSER SANS DÉLAI LA DOTATION FORMATION POUR LES TPE

De nouveaux financements, prévus par la réforme, bénéficient aux TPE, sans contribution supplémentaire de leur part. Une dotation du FPSPP vient ainsi en soutien des OPCA. AGEFOS PME mobilise à cette fin l'ensemble de son réseau territorial et les branches professionnelles adhérentes avec près de 40 M€ sur 2015 pour accélérer la formation des salariés de TPE.

LANCER LE CPF

Le processus de gestion du CPF est opérant. AGEFOS PME s'est connectée au système de gestion de la Caisse des Dépôts et Consignations, chargée de la tenue des Comptes individuels. Plus de 6 000 appels ont été traités par la plate-forme téléphonique Allo CPF mise en place par AGEFOS PME

(dont 3 150 de la part de salariés), et 2 230 demandes de financement instruites. Vingt-cinq listes de formations éligibles ont été élaborées par les branches adhérentes d'AGEFOS PME. La liste de la CPNAA est également validée pour le champ interprofessionnel d'AGEFOS PME.

ÉVITER LES RUPTURES DE FINANCEMENT

Compte tenu d'une mise en œuvre quasi-immédiate de la réforme au 1^{er} janvier 2015, les instances paritaires nationales d'AGEFOS PME ont adopté des conditions de financement transitoires au titre du CPF et de ses abondements dans l'objectif d'en faciliter le recours en lieu et place des 50 000 DIF par an financés jusque-là par AGEFOS PME.

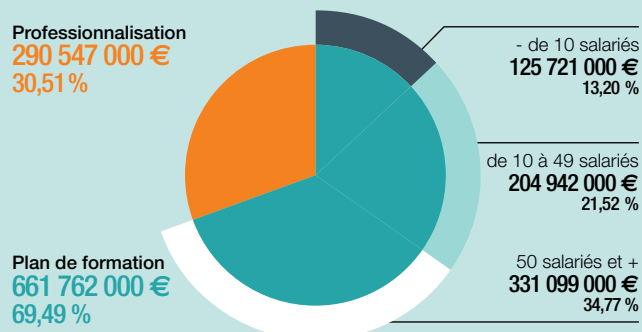
Repères chiffrés

Répartition de la collecte

TOTAL DES VERSEMENTS :

952 309 000 €

RÉPARTITION DES VERSEMENTS

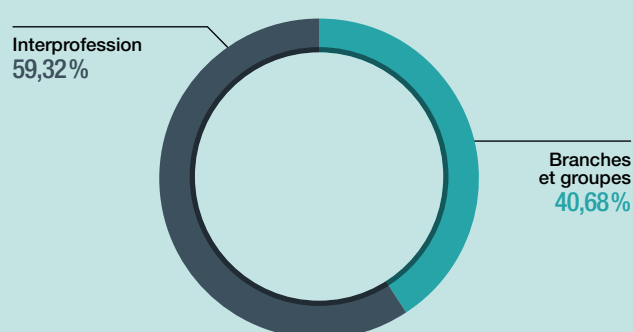


Répartition des engagements

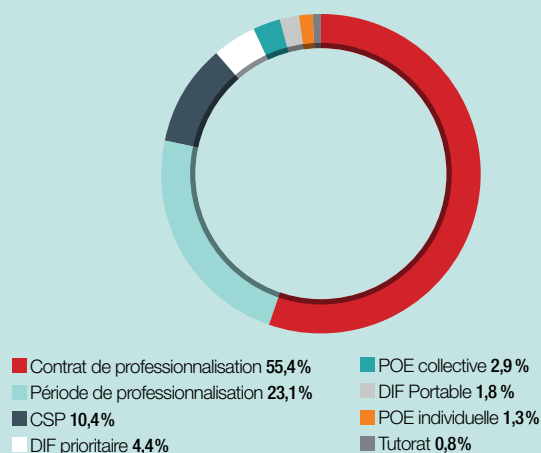
TOTAL DES ENGAGEMENTS :

1 059 944 428 €

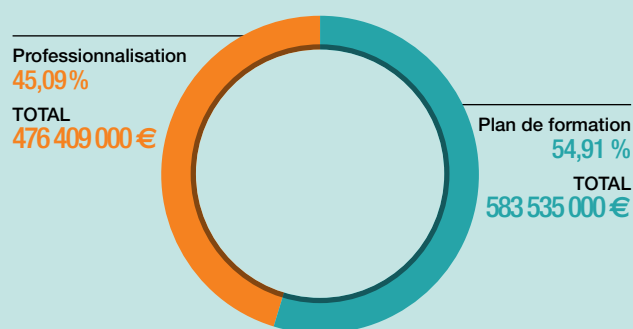
RÉPARTITION DE LA COLLECTE BRANCHES/INTERPROFESSION



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR DISPOSITIF



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS



LEXIQUE

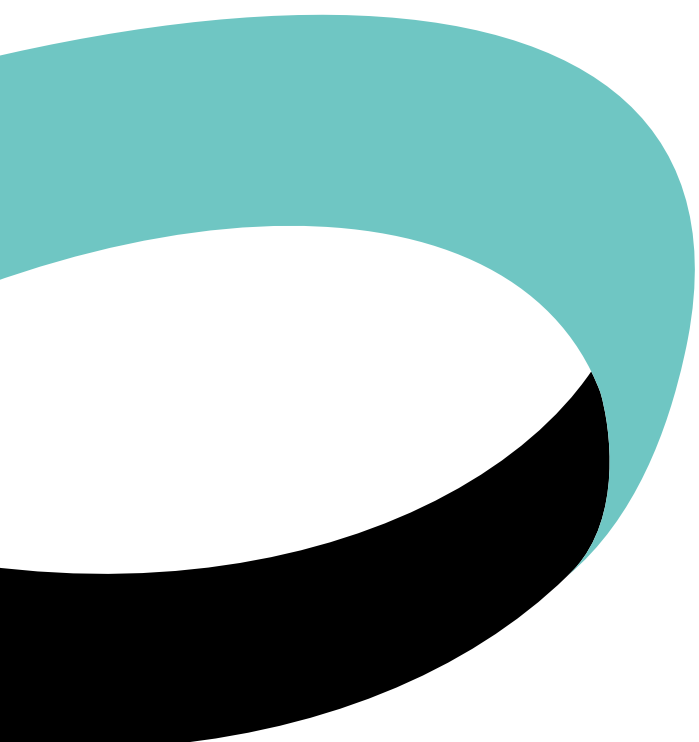
CPF : Compte personnel de formation
CSP : Contrat de sécurisation professionnelle

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DIF : Droit individuel à la formation
FSE : Fonds social européen

FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé
POE : Préparation opérationnelle à l'emploi



agefos-pme.com

**AGEFOS PME SIÈGE NATIONAL
187 QUAI DE VALMY
75010 PARIS**

AGEFOS PME créée et gérée par les partenaires sociaux

